

Lamorlaye, le 16 septembre 2011

Destinataire : **Correspondant FDCO**  
Ampliatraire : **Président, Chef de Chœur**

Objet: Programme de formation 2011/2012  
PJ : Planning sessions de formation,  
Formulaires d'inscription

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les différentes possibilités de formation offertes aux choristes pour la saison 2011-2012.

### **Formation collective : technique vocale/solfège**

La Fédération propose pour la saison 2011-2012 des sessions de formation collective dont le planning est donné en annexe.

Sont maintenues pour cette saison :

- une session de formation au solfège (uniquement à Compiègne) pour ceux qui souhaitent apprendre les bases du langage musical,
- une session de formation des chefs de pupitre et chefs de chœur. Une information complémentaire sera diffusée ultérieurement avec le programme pour cette année musicale.
- une série de conférences pour ceux qui ont une connaissance théorique de la musique

Le nombre de choristes est limité à 12 par session. La formation collective reste gratuite encore pour cette saison 2011-2012. Toutefois, afin d'inciter les choristes à assister à tous les modules, le conseil d'administration a décidé de demander une caution de 40 € au moment de l'inscription (par chèque libellé à la FDCO) qui sera rendue au choriste à la fin de celle-ci. En cas d'absentéisme autre que pour une raison majeure, 5 € par absence seront déduits de cette caution. Des instructions précises seront données aux formateurs afin d'assurer un suivi rigoureux.

Les choristes doivent s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription mis à disposition des chorales sur le site internet de la Fédération (ou avec le bulletin joint en annexe si le correspondant ou le président n'ont pas d'adresse email). **Ce dernier doit être retourné, accompagné des chèques de caution, par la chorale avant le 15 octobre 2011 à :**

**Jean-Claude Scolan 1 place du Jeu de paume 60190 Gournay S/Aronde**  
Email : [j.scolan@orange.fr](mailto:j.scolan@orange.fr)

Il est demandé un soin tout particulier lors du remplissage des bulletins, surtout pour les adresses email et les numéros de téléphone.

### **Formation individuelle**

Cette formation de 15 séances d'une demi-heure est réservée aux futurs chefs de chœur, chefs de pupitre ou choristes pouvant assurer un passage de soliste dans les petites pièces du répertoire.

Les candidats à cette formation sont présentés par **le chef de chœur et le président de la chorale** par ordre de priorité à l'aide du formulaire joint en annexe à renvoyer dès que possible à Jean-Claude Scolan.

La participation financière des choristes intéressés est fixée à 150 € pour les 15 séances.

Le planning des séances est arrêté entre le choriste et l'intervenant.

### **Les cours individuels pour la saison 2011-2012 ne débuteront qu'à partir de janvier 2012.**

Les candidats retenus, après examen des candidatures par le bureau de la Fédération, recevront une confirmation. Ils devront, au début des cours, adresser à Jean-Claude Scolan un ou trois chèques avec la date de dépôt à la banque souhaitée (au plus tard le 31 décembre 2012).

### **Intervention dans la chorale**

Les chorales auront, comme les années précédentes, la possibilité de faire appel à un intervenant dans la chorale pour le placement des voix, l'initiation à la technique vocale, l'assistance à la mise en œuvre d'un projet musical (etc....) et également au pianiste accompagnateur de la Fédération (selon les possibilités budgétaires de la Fédération).

La participation financière de la chorale pour ces interventions est fixée à 10 € par heure.

Les chorales intéressées doivent retourner le formulaire joint en annexe, accompagné du chèque (qui sera prélevé à la fin de l'intervention), aussitôt que possible à Jean-Claude Scolan.

La Fédération examinera l'ensemble des demandes en liaison avec les intervenants avant de confirmer son accord.

**Les interventions en chorale (à l'exception du pianiste accompagnateur) ne débuteront qu'à partir de janvier 2012.**

### **Formation des chefs de chœur et chefs de pupitre**

Le programme de formation sera diffusé ultérieurement. Il permettra entre autre aux chefs de chœur qui font le stage d'été à Saintes de s'y préparer.

Dans l'attente des différents formulaires d'inscription, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président  
Henri Claude Nida

## Calendrier des sessions de cours collectifs saison 2011 - 2012

LIEU	Compiègne	Creil	Beauvais	Ressons	Chantilly	Creil	Compiègne	Compiègne
session	<b>SOLFEGE</b>	1	1	1 ou 2	2	2	3	CONFERENCE
<b>INTERVENANT</b>	<b>L.RONZON</b>	<b>I.HERRERO</b>	<b>L.RONZON</b>	<b>L.RONZON</b>	<b>I.HERERO</b>	<b>V.THUET</b>	<b>C.PECQUEUR</b>	<b>E. BELLANGER</b>
Jour	Samedi	Samedi	Vendredi	Vendredi	Samedi	Samedi	Samedi	Samedi
Durée	9h30 – 11h30	2h	10h30 – 12h30	9h – 11h	10h15 – 12h15	10h – 12h	11h – 13h	11h – 13h
1	5 novembre	5 novembre à 10h15	4 novembre	25 novembre	12 novembre	15 octobre	22 octobre	5 novembre
2	21 janvier	12 novembre à 14h	18 novembre	9 décembre	26 novembre	12 novembre	19 novembre	21 janvier
3	11 février	26 novembre à 14h	2 décembre	6 janvier	17 décembre	10 décembre	21 janvier	11 février
4	18 février	3 décembre à 10h15	16 décembre	20 janvier	14 janvier	14 janvier	11 février	9 juin
5	25 février	7 janvier à 10h15	13 janvier	3 février	27 janvier	11 février	9 juin	
6	17 mars	21 janvier à 10h15	27 janvier	17 février	4 février	17 mars		
7	31 mars	4 février à 14h	10 février	16 mars	17 mars	14 avril		
8	9 juin	11 février à 10h15	24 février	30 mars	31 mars	19 mai		

### LIEU

Beauvais : Ecole de musique, espace F. Mitterrand, 4 rue de Buzenval

Creil : Ecole de Musique, 1 allée du Musée

Compiègne : Institution Guynemer, 8 bis avenue de la Forêt

Chantilly : Chapelle de la Fondation Condé - Place Maurice Versepuy.

Ressons : Salle à définir avec Jean-Claude Scolan

**SAISON 2011/2012**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX SEANCES DE FORMATION INDIVIDUELLE

CHORALE : .....

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Qualité	Signature

Signature du Président

Signature du Chef de Choeur



Saison 2011/2012

DEMANDE D'INTERVENTION D'UN FORMATEUR DANS LA CHORALE

CHORALE:.....

POUVEZ-VOUS INDIQUER EN QUELQUES LIGNES L'OBJECTIF DE L'INTERVENTION ET LE ROLE DU FORMATEUR QUE VOUS SOUHAITEZ:

.....  
.....

DUREE DE L'INTERVENTION SOUHAITEE :

SOIREE	(2 heures)	NOMBRE : .....
DEMI-JOURNEE	(4 heures)	NOMBRE : .....
JOURNEE	(6 heures)	NOMBRE : .....

JOUR DE LA SEMAINE SOUHAITE ? :.....

PERIODE DE LA SAISON SOUHAITEE ? : .....

DATE ET VISA DU PRESIDENT